

## **Quelle réforme de l'évaluation professionnelle des enseignants ?**

La récente présentation par le ministre d'une consultation des enseignants sur leur évaluation procède des stratégies de communication désormais habituelles au ministère de l'Education Nationale. À en croire le discours ministériel, les enseignants aspirent majoritairement aux réformes qu'il s'apprête à engager sur l'évaluation.

### **Une réelle insatisfaction**

Aucun doute sur le fait que les enseignants souhaitent une évolution du système d'évaluation et notamment une meilleure reconnaissance de leur engagement professionnel dans toutes ses dimensions. Pour autant peut-on en conclure qu'ils sont demandeurs que cette évaluation se traduise par une rémunération privilégiant le mérite sur l'ancienneté?

La fiabilité de l'enquête Alexio est discutable : aucune recherche d'une réelle représentativité, pas de prise en compte distincte des réalités pourtant très différentes sur cette question entre le premier et le second degré... On y trouve des propositions dont on a peine à croire qu'elles traduisent la volonté des enseignants par exemple la lettre de mission individuelle. On y trouve aussi la confirmation de ce que les organisations syndicales, dont le SNPI-FSU, savent depuis longtemps : les enseignants veulent une évaluation qui soit essentiellement guidée par la volonté d'aider, de valoriser, d'accompagner.

### **Les véritables enjeux**

Le rapporteur du budget 2011 incitait le ministre à un « objectif de stabilisation en valeur

de la masse salariale ». Quels sont donc les véritables enjeux financiers de la mise en cause de l'avancement à l'ancienneté, sinon ceux d'une économie budgétaire dont les fonctionnaires seront les premières victimes ? Les fonctionnaires demandent aussi que la qualité de leur travail soit reconnue par le maintien de leur pouvoir d'achat.

Il faut être naïf pour penser que la rémunération au mérite est la juste récompense de l'investissement professionnel. Les inspecteurs connaissent depuis plusieurs années une modulation de leur indemnité au mérite. Aucune évaluation objective n'a été mise en œuvre. Les critères d'attribution sont totalement opaques. Dans certaines académies, le critère officiel repose sur l'évaluation de la mise en œuvre d'une lettre de mission dont les inspecteurs ne disposent toujours pas !

La rémunération au mérite cache, sous le prétexte d'une évaluation de l'engagement professionnel de l'enseignant, bien d'autres volontés dont celle de pouvoir agir par pression quand la mise en œuvre d'une réforme rencontre des résistances. Elle est un leurre en termes d'amélioration objective des résultats professionnels car elle récompense d'abord celui qui sait faire état d'une conformité si superficielle soit-elle.

### **Les propositions du SNPI**

Dans sa « charte pour une éthique des corps d'inspection », le SNPI a clairement affirmé sa volonté de faire de l'inspection une démarche fondée sur le respect, l'accompagnement, l'aide et la valorisation.

L'amélioration du dispositif d'évaluation repose sur une volonté éthique des inspecteurs.

- Le SNPI demande que ministère s'engage dans la formation des inspecteurs à prôner que l'inspection est d'abord et avant tout un accompagnement, plutôt que de développer une culture du pilotage technicien et de la seule obéissance hiérarchique.

L'amélioration de l'évaluation passe aussi par des moyens. La multiplication des charges concerne tous les inspecteurs et quand Madame Théophile affirme que « les inspecteurs, ils n'ont pas des masses de personnes à voir<sup>1</sup> » c'est faire preuve d'une ignorance inquiétante de la réalité des fonctions d'inspection. Pour ne prendre que l'exemple d'un inspecteur du premier degré qui peut avoir dans certaines circonscriptions 350 enseignants sous sa responsabilité, un rapide calcul suffit à montrer la difficulté qu'il aurait

---

1 Interview Café pédagogique 8 juin 2011

à faire une inspection tous les deux ans ! Hormis si cette évaluation se borne à un entretien sur un dossier alors que l'observation de l'acte professionnel est une condition indispensable à l'accompagnement d'une pratique réflexive.

- Le SNPI demande que le nombre d'inspecteurs augmente de manière à permettre un véritable accompagnement pédagogique de terrain.

L'amélioration passe évidemment par la formation. L'enquête Alexio en fait apparaître la demande claire chez les enseignants. Comment peut-on aujourd'hui prétendre améliorer les pratiques professionnelles quand on réduit la formation initiale et continue autant que le ministère le fait.

- Le SNPI demande que la réforme de la formation initiale soit abrogée, que les enseignants néo-titulaires bénéficient de temps de formation hors-classe suffisants pour que l'alternance puisse prendre sens et constituer un réel vecteur de construction des compétences professionnelles. Le SNPI demande que les moyens de la formation continue soient fortement augmentés.

Les inspecteurs du SNPI aspirent à une profonde transformation de l'évaluation. Ils demandent qu'elle soit guidée par une reconnaissance des enseignants comme acteurs responsables de leurs actions professionnelles. Ils souhaitent pouvoir les y aider par des démarches d'accompagnement et de formation. Ils veulent le faire au travers de pratiques à l'éthique exigeante. Mais ils refusent que cette question fondamentale pour l'évolution du système scolaire soit le prétexte de réformes dont les enjeux vont continuer à priver le service public d'éducation des moyens qui lui sont nécessaires et à diminuer le pouvoir d'achat des enseignants.

La CAN du SNPI-FSU